

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 13 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERIONS: Annonces: la ligne. 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarré, à Valenciennes, chez M. Lefebvre, à Paris, chez MM. Havard, rue de Valenciennes, n° 34, rue Notre-Dame-des-Visiteurs, (place de la Bourse); à Bruxelles, chez M. de Puylly.

ROUBAIX, le 9 JUIN 1878

Les responsabilités

Un policier célèbre, Cauler, expose dans le chapitre de ses mémoires consacré aux différentes sortes de vols, l'expédient employé par des malfaiteurs ingénieux pour rejeter sur des innocents la responsabilité de leur méfaits.

Nos radicaux ont transporté sur la scène politique, ce « truc » emprunté à la cour des miracles, et nous devons reconnaître qu'ils l'emploient avec une certaine habileté.

L'attentat commis par Nobiling vient de leur fournir une excellente occasion de faire montre de leur talent. Journaux opportunistes et journaux radicaux se sont hâtés, en effet, avec un ensemble touchant, de répudier toute espèce de solidarité entre Nobiling et le parti socialiste allemand, en accusant le parti ultramontain !...

Ce serait merveille, si, malheureusement pour leur thèse, on ne savait aujourd'hui à quoi s'en tenir ; et si la manifestation socialiste, dont le passage du prince impérial d'Allemagne à Londres a été l'occasion, ne nous avait antérieurement éclairés sur les vrais sentiments de ce parti. Il est utile de rappeler ce qui s'est passé, il y a peu de jours, à cette occasion. Le docteur Jugh, un membre bien connu de la colonie allemande de Londres, ayant voulu profiter du séjour du prince en Angleterre pour protester, au nom des Allemands fidèles dans ce pays, contre l'attentat de Hœdel, convoqua un meeting pour arrêter un projet d'adresse.

A ce meeting, des socialistes ayant cherché à faire du désordre, furent expulsés par la police, et le docteur Jugh et ses amis purent convenir du texte de leur adresse. Jour fut pris à l'ambassade, avec l'agrément du prince, pour dimanche dernier. Les socialistes allemands de Londres, prévenus, vinrent aussi à l'ambassade, et, grâce au désordre dû à des précautions insuffisantes de la police, entrèrent au nombre d'une trentaine environ, mêlés avec les vingt-cinq délégués du meeting chargés de lire l'adresse. La police, aidée du personnel de l'ambassade, sépara le bon grain de l'ivraie, et mit les socialistes à la porte. La présentation de l'adresse eut alors lieu, et l'entrevue du prince, de la princesse et des délégués fut très-cordiale.

Néanmoins, les socialistes, non encore découragés, s'étaient rassemblés devant les portes de l'ambassade, se renforçant sans cesse des recrues accourues de tous les quartiers de Londres.

A un moment donné, le tapage com-

mença ; des cris se firent entendre, et quelques braillards entonnèrent la Marseillaise. La chose tournait au tumulte et au riot. La police intervint encore une fois et dispersa chanteurs et manifestants, pas si complètement, néanmoins, qu'il ne restât dans le voisinage un certain nombre d'exaltés ; ceux-là attendirent patiemment la sortie des délégués royalistes, qui ne rentrent chez eux que plus ou moins maltraités.

On avouera que c'est là une singulière façon de protester contre la tentative d'Hœdel. Aussi est-on en droit de s'étonner du soin avec lequel on essaie de dégager le parti socialiste de toute solidarité avec lui, avec Nobiling, alors qu'il est constant aujourd'hui que ce dernier a été en relation avec les « gros bonnets » de ce parti.

Nos adversaires sont trop intelligents pour que nous leur fassions l'injure de croire qu'ils persisteront maintenant à soutenir une thèse ridicule, à accuser les doctrines religieuses, surtout devant les témoignages accablants pour le parti socialiste qui s'amoncèlent à chaque instant et démontrent que Nobiling a été son instrument plus encore qu'Hœdel.

Ce n'est pas tout que de crier : « Au voleur ! » On peut dérouter un moment la justice, mais elle ne s'égarera pas longtemps, et tôt ou tard la main du gendarme saisit au collet le coupable. C'est ce qui arrive aujourd'hui, et l'on sait à n'en plus douter à qui incombe la responsabilité morale de l'assassinat.

L'attentat contre l'empereur d'Allemagne

On lit dans le Journal d'Alsace le récit de la scène poignante qui a eu lieu dans la famille de l'assassin quand la nouvelle de l'attentat lui fut rapportée : Dans l'après-midi de dimanche, les parents de Nobiling, demeurant rue Hindersin, c'est-à-dire sa mère et son beau-père, prenaient le café ; leur entree se trouvait sur des choses indifférentes, lorsqu'une voiture de la cour, dans laquelle se trouvaient deux messieurs en tenue civile et deux officiers, passa comme la foudre par la rue et s'arrêta en face de la maison n° 3 de la rue Roon. Quelques minutes plus tard, la même voiture repassa et on y remarqua, outre les quatre messieurs, M. de Langenbeck, conseiller de médecine.

M. de G., major en retraite, beau-père de Nobiling, qui avait regardé par la fenêtre, dit à sa femme : « Il paraît qu'un personnage haut placé est tombé gravement malade. » Une demi-heure plus tard une citadine arriva devant la maison et il en descendit une dame habillée de noir. La femme du major s'avança à sa rencontre en s'écriant : « Dieu de miséricorde ! qu'est ce qu'il y a ? » La dame noire, qui était la fille de Mme de G., lui dit à voix basse de se taire et monta avec elle dans le logement.

Elle se jeta tout épuisée dans un fauteuil et demanda, après un long silence : « Charles a-t-il été ici aujourd'hui ? » — « Non », dit le major, « il est venu nous voir hier. » — « Et vous ne savez pas ce qui s'est passé sous les tilleuls ? » — « Non », répondit la mère, « mais ne nous mettez pas à la torture ; dis-nous

ce qui est arrivé. » — « On a tiré sur l'Empereur. » A ces paroles, les deux époux s'élançèrent de leurs sièges en demandant : « Qui ? » La fille de Mme de G. répondit à voix basse : « L'assassin s'appelle Charles Nobiling. On crie son nom dans toutes les rues en l'accompagnant d'imprécations ; j'ai entendu de la tumulte de ma fenêtre et je suis accourue pour savoir où est notre Charles. A ces mots, le major demeura consterné et la mère tomba sans connaissance dans les bras de sa fille. Bientôt deux messieurs en sortirent et se rendirent dans le logement du major. C'étaient des employés supérieurs de la police, qui invitèrent de la manière la plus polie M. de G. et sa femme à les suivre au poste de la Mittelstrasse. Leur fille demanda à accompagner ses parents, ce qui lui fut accordé.

La femme du major, revenue à elle-même, suivit son mari et se plaça dans la voiture. En chemin, la pauvre femme ne prononça pas une syllabe ; elle vit la foule agitée dans les rues et entendit ses imprécations à l'adresse de l'assassin.

Le Congrès de socialistes qui devait avoir lieu à Gotha a été interdit par l'autorité gouvernementale.

Le 6 juin, au commencement de la séance tenue par le Conseil fédéral, sous la présidence de M. Hoffmann, président de la Chancellerie fédérale, le plénipotentiaire bavarois s'est fait, à l'occasion de l'attentat contre l'Empereur, l'interprète des sentiments éprouvés par l'Assemblée et s'est exprimé de la manière suivante : « Le crime abominable qui vient encore d'être commis sur la personne de l'Empereur a rempli les membres du Conseil d'horreur et d'effroi. Comme tous les bons Allemands, ils sont unanimes à exprimer l'ardent désir que la divine Providence, après avoir écarté d'une manière si visible un danger immense de la tête sacrée de l'Empereur, daigne accorder promptement à S. M. une guérison complète. Les membres du Conseil fédéral prient le président de vouloir bien porter à la connaissance de Sa Majesté l'expression très respectueuse de leurs sentiments et de leurs souhaits. »

On a jugé, le 8 juin, huit personnes, accusées d'avoir outragé l'Empereur après l'attentat de Nobiling. Deux d'entre elles ont été condamnées à cinq ans de prison, deux à quatre ans, deux à deux ans et demi et une à un an et demi. Le jugement de la huitième personne a été ajourné après l'audition de nouveaux témoins.

Suivant une dépêche privée, publiée par la Pall Mall Gazette, les médecins insisteraient pour que l'Empereur Guillaume quittât Berlin.

S. M. se rendra probablement à Babelsberg, la semaine prochaine. L'autorité militaire, dit cette dépêche, prend des mesures de précaution extraordinaires.

Aucun congé ne sera accordé aux soldats pendant les fêtes de la Pentecôte.

Les promesses socialistes de M. Gambetta

Au moment où le parti républicain cherche à désorganiser l'armée par tous les moyens possibles, il est nécessaire de rappeler à ceux qui auraient pu l'oublier, le Programme socialiste de Belleville, dont une partie essentielle et

capitale concerne précisément les intérêts militaires :

CANIER DES ÉLECTEURS

« LÉON GAMBETTA, CANDIDAT RADICAL au nom du suffrage universel, basé de toute organisation politique et sociale, E. donnons mandat à notre député d'AFFIRMER LES PRINCIPES de la DÉMOCRATIE RADICALE et d'affirmer énergiquement :

« L'application la plus radicale du suffrage universel, tant pour l'élection des maires que des conseils municipaux, sans distinction de localité, que pour l'élection des députés ;

« La liberté de réunion sans entraves et sans pièges, avec la faculté de discuter toute matière religieuse, philosophique, politique et sociale ;

« L'abrogation de l'article 291 du Code pénal ;

« La liberté d'association pleine et entière ;

« LA SUPPRESSION DU BUDGET DES CULTES et la séparation des églises et de l'Etat ;

« L'instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire, avec concours entre les intelligences d'élite pour l'admission aux cours et supérieurs, également gratuits ;

« La suppression des octrois, la suppression des gros traitements des cumulés, et la modification de notre système d'impôts ;

« La nomination de tous les fonctionnaires publics par l'élection ;

« LA SUPPRESSION DES ARMÉES PERMANENTES, cause de ruine pour les finances et les affaires de la nation, source de haine entre les peuples et défection à l'intérieur.

« Les réformes économiques qui touchent au problème social, dont la solution, quoiqu'elle soit subordonnée à la transformation politique, doit être constamment étudiée et recherchée, au nom du principe de justice et d'égalité sociale.

« Ce programme, exposé fidèlement du plan d'attaque du radicalisme socialiste, paru dans le Réveil du 14 mai 1869 et fut aussitôt accepté, avec enthousiasme, par M. Gambetta :

« Ce mandat, je l'accepte. Je fais plus que ce que le jury obtienne de moi, j'étais content, et j'étais fier d'être élu. »

« En 1876, le parti gambettiste organisait une réunion à Charonne, dans le but de déclarer qu'aucune des prescriptions de ce fameux programme n'était annulée.

M. Mévilier s'adressait, en ces termes, au député de Belleville :

« A notre dernière réunion... vous nous avez dit : le mandat tient-il toujours ?

« Eh bien ! oui, tel qu'il a été transformé sous l'action impérieuse des événements et des circonstances, le mandat tient toujours et plus que jamais. »

« Et d'ailleurs, entre vous et nous, il y a un lien qui nous est cher et qui n'est pas le mandat ; nous sommes liés par la confiance que vous nous avez donnée, et nous vous disons : Vous avez notre approbation pour le passé ; pour l'avenir, nous avons notre confiance et nous en userez pour le bien de la France et la constitution définitive de la République. »

Et M. Gambetta répondait :

« J'ai l'orgueil et le devoir de le dire tout à la fois : ma politique est née à Belleville, en 1869, lorsque nous avons, réunis ensemble les classes et les populations communes de notre contrée, à Belleville, la mal fameuse, ou, en somme, depuis sept ans, se trouvent tracés le programme et la méthode de la véritable démocratie. »

« Quand je vous parle politique et m'entretiens des choses qui nous intéressent, quand je vous tenez, pour ainsi dire, l'avenir, je vous le dis sans fanfaronnerie, c'est à Belleville. »

« Et, moi qui vous tenez l'avenir, je tiens à Belleville de ne pas ma tribune ! »

« A la suite de ce discours, les électeurs vinrent offrir à M. Gambetta le programme Laurent-Pichat (accoutumation du programme socialiste de 1869). M. Gambetta leur tint ce langage :

« Comme en 1869, comme au 2 juillet 1871, j'accepte le mandat de la démocratie républicaine du vingtième arrondissement de Paris. »

M. Gambetta ratifiait ainsi, solennellement, ses engagements de 1869 et promettait au peuple de Paris de poursuivre la réalisation du programme qui renferme toutes les menaces du radicalisme contre le clergé, l'armée et les constitutions sociales.

Le chef de la majorité tient sa promesse. Lentement, mais sûrement, il s'efforce d'assurer le triomphe du programme de Belleville.

En attendant que l'on puisse en arriver à la suppression des armées permanentes, on discute le principe de l'obéissance passive, on cherche à briser les liens de la hiérarchie et à détruire la discipline militaire. Il y a eu la révocation des généraux Bressolles, Ducrot et de Geslin, il y a eu l'incident de Nantes et celui de Belfort, il y a eu l'affaire Labordère.

Hier encore, on attaquait le gendarmier, dont les républicains se méfient tout particulièrement, et la République française, organe de M. Gambetta, proposait hautement de soustraire ce corps à l'autorité du ministre de la guerre et de le placer entre les mains du ministre de l'intérieur.

Cet ensemble de faits montre assez le chemin parcouru depuis l'époque où le député de Belleville s'est emparé du pouvoir en imposant un Freycinet et un de Marcère au maréchal de MacMahon.

Certes, M. Gambetta est trop intelligent pour organiser, comme les hommes du Réveil, une souscription nationale en vue d'offrir une épée d'honneur au major Labordère. L'inventeur de la politique opportuniste ne veut pas brusquer les choses, il estime nécessaire d'ajourner les grandes réformes et de gagner du temps ; mais fidèle au serment de 1869, il poursuit avec persistance et habileté l'exécution du plan socialiste tracé par les électeurs de Belleville.

Mieux vaut encore la brutale franchise des intrusants. Avec eux, il ne peut y avoir d'équivoque ; tandis que la politique hypocrite des opportunistes fait perdre le sentiment du péril et lui cache l'avenir certain que prépare la réalisation du programme de Belleville.

EDMOND BÉRAUD.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. J. GRÉVY.

Séance du 8 juin

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. La Chambre adopte plusieurs articles du projet de loi concernant le réengagement des sous-officiers.

M. Havard combat l'article 15 qui est soutenu par M. Tezanos, rapporteur.

M. Margaine soutient l'amendement de M. Havard.

Le général Borel, ministre de la guerre, maintient l'article 15.

M. Gambetta combat également les opinions de M. Margaine et est très applaudi à droite.

M. le général Borel vaserrer la main de M. Gambetta. (Nouveaux applaudissements.)

L'article 15 est adopté par 427 voix contre 50.

L'ensemble du projet est ensuite adopté.

La Chambre adopte le projet concernant les travaux de superstructure des chemins de fer.

L'urgence du projet concernant les écoles primaires est retirée sur la demande de M. Bert.

La Chambre adopte le projet concernant les services financiers applicables à l'exercice 1878.

Il est procédé à la discussion de l'élection de M. Espenilles.

M. Mitchell défend l'élection.

Il est incidemment que les bonspartistes ne se présenteraient pas à un nouveau scrutin.

L'orateur attaque le maréchal de MacMahon, M. Gambetta et M. Girard. (Protestations à gauche.)

M. Varambon, rapporteur, réplique.

La Chambre adopte le projet de renforcement des sous-officiers, modifié par le Sénat, et les divers projets à l'ordre du jour.

La Chambre invalide M. d'Espenilles. Il y aura lundi une séance pour la discussion des élections à valider.

SENAT

Présidence de M. d'Audiffret-Pasquier.

Séance du 8 juin 1878

La séance est ouverte à deux heures demie.

M. Delso, développant son interpellation, demande si les opérations électorales auront lieu avant le mois de novembre 1878.

M. Dufaure répond que la fixation de l'époque des élections regarde le gouvernement et que le Sénat aura plus tard le droit de lui demander compte de sa hâte ou de sa lenteur.

M. Dufaure termine en disant qu'il ne peut fixer quatre mois à l'avance la date de la convocation des électeurs municipaux.

M. Clément demande à être fixé sur la durée du mandat sénatorial.

L'orateur dit que le renouvellement du Sénat ne dépend pas du pouvoir exécutif, mais de la date fixée par la loi.

M. Lucien Brun propose l'ordre du jour suivant :

Le Sénat, considérant que, d'après

les lois constitutionnelles, les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour une durée de neuf ans et renouvelés par tiers tous les trois ans, et que pas suite, il n'y a pas lieu d'engager même des opérations préliminaires en vue du renouvellement du tiers, passe à l'ordre du jour.

M. Calmon propose l'ordre du jour pur et simple.

M. Dufaure déclare qu'il repousse absolument l'ordre du jour de M. Lucien Brun.

L'ordre du jour pur et simple est adopté.

Le Sénat discute le projet concernant le crédit de 500,000 fr. pour les fêtes à donner pendant l'Exposition.

M. de Lorgeril combat le projet.

Il dit évidemment que les républicains tirent sur les rois. (Vive agitation.)

M. de Lorgeril est rappelé à l'ordre.

M. de Lorgeril déclare qu'il a voulu parler des socialistes.

M. Tolain dit qu'il y a dans l'Assemblée des républicains qui s'honorent d'être socialistes.

Le Sénat a voté le crédit de 500,000 fr.

La discussion du projet concernant les pensions, amendé par la Chambre des députés, est renvoyée à mardi par 139 voix contre 128.

La séance est levée à 5 h. 1/2.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. J. GRÉVY.

Séance du 8 juin

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. La Chambre adopte plusieurs articles du projet de loi concernant le réengagement des sous-officiers.

M. Havard combat l'article 15 qui est soutenu par M. Tezanos, rapporteur.

M. Margaine soutient l'amendement de M. Havard.

Le général Borel, ministre de la guerre, maintient l'article 15.

M. Gambetta combat également les opinions de M. Margaine et est très applaudi à droite.

M. le général Borel vaserrer la main de M. Gambetta. (Nouveaux applaudissements.)

L'article 15 est adopté par 427 voix contre 50.

L'ensemble du projet est ensuite adopté.

La Chambre adopte le projet concernant les travaux de superstructure des chemins de fer.

L'urgence du projet concernant les écoles primaires est retirée sur la demande de M. Bert.

La Chambre adopte le projet concernant les services financiers applicables à l'exercice 1878.

Il est procédé à la discussion de l'élection de M. Espenilles.

M. Mitchell défend l'élection.

Il est incidemment que les bonspartistes ne se présenteraient pas à un nouveau scrutin.

L'orateur attaque le maréchal de MacMahon, M. Gambetta et M. Girard. (Protestations à gauche.)

M. Varambon, rapporteur, réplique.

La Chambre adopte le projet de renforcement des sous-officiers, modifié par le Sénat, et les divers projets à l'ordre du jour.

La Chambre invalide M. d'Espenilles. Il y aura lundi une séance pour la discussion des élections à valider.

absolument convaincue de leur justesse. Il y a des cas où l'on n'a pas le droit de se montrer trop difficile.

J'espère, répondit-elle avec douceur, que l'on verra bien que je ne veux être importune à personne et que rien ne troublera plus maintenant la paix autour de toi.

Rahel fit un signe à Zuléka ; toutes deux se levèrent, desservirent promptement la table, et avec la promptitude et l'activité de deux bonnes ménagères, que le travail n'effrayait point, elles s'occupèrent à donner à la maison une apparence et une tenue qu'elle n'avait plus depuis longtemps. L'aveugle ne pouvait pas jouer du spectacle gracieux de leur activité ; mais il lui paraissait de les entendre ainsi aller et venir autour de lui. La solitude et le silence étaient depuis si longtemps ses seuls compagnons !

Ali ne rentra que le soir. Sans doute la vie au grand air, et le travail florissant et sain avaient détendu ses nerfs, car il se trouva beaucoup mieux au retour.

Il dit peu de chose à Rahel. Il était évident pour tout le monde qu'il ne tenait à établir aucune sorte de rapports avec elle. Il se montra, au contraire, beaucoup plus affectueux pour sa sœur, à laquelle, tout d'abord, il n'avait témoigné qu'une si froide indifférence. Mais Zuléka était fière, et il l'avait trop profondément blessée pour qu'elle pût répondre de sitôt à ses avances.

(A suivre.)

Feuilleton du Journal de Roubaix du 11 JUIN 1878.

— 105 —

LA CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

CXVI

(SUITE)

— Compte-t-elle vivre toujours parmi nous ? demanda le jeune homme, en fixant sur sa sœur son œil et perçant.

— Crains-tu qu'elle ne te gêne ?

— Non, si elle gagne son pain !

— J'ai mangé le sien assez longtemps pour ne pas lui faire payer le nôtre ! répliqua la jeune Arabe en s'animant quelque peu.

Rahel, qui n'avait rien perdu de ce petit dialogue, bien qu'il fût échangé à voix basse entre le frère et la sœur, jugea à propos d'intervenir :

— Ton frère a raison, dit-elle à Zuléka. Le pain n'est bon que pour qui l'a gagné. Si j'ai eu parfois le bonheur de faire l'aumône aux autres, je ne l'ai jamais reçue de personne, et je compte bien ne pas commencer chez toi. Il y a des mains vaillantes au bout de ces bras-là. Sache le bien : ce n'est pas une mendicant qui est entrée aujourd'hui dans la maison de ton père.

Cette fière réponse ne déplut point à l'Arabe, parcimonieux et serré, non par avarice et pour entasser, mais parce qu'il était pauvre, chargé d'un père aveugle, et trop souvent aux prises avec les dures nécessités de l'existence. Sa sauvagerie ne le rendait pas inaccessible à toute idée de grandeur ; il était capable d'apprécier de nobles sentiments, et, fier lui-même, malgré sa pauvreté, il ne haïssait point la fierté chez les autres.

— C'est bien ! fit-il, en arrêtant sur la jeune fille un regard déjà moins farouche. Il y a toujours moyen de s'entendre avec les âmes courageuses.

On pourrait voir là comme une atténuation essayée des paroles cruelles qu'Ali venait de prononcer tout à l'heure. Mais Rahel avait été trop profondément blessée dans sa dignité pour se laisser ramener par la première phrase un peu sympathique qui tomberait des lèvres d'un homme tout à l'heure encore si injuste et si grossier. Elle se tint donc sur la défensive, une défensive armée, prête à repousser toute nouvelle attaque. Cette attaque ne vint pas. Loin de là : Ali, au contraire, voulu pouvoir reprendre les mots impitoyables dont la jeune fille s'était si justement offensée. Mais il en est de la parole comme de la flèche empoisonnée : elle vole au but, et ne revient pas à celui qui l'a lancée. Le jeune Arabe n'eût pas demandé mieux que de réparer par quelque compliment habilement bien senti le mal qu'avait causé sa rudesse ; mais il n'était pas orateur, et

il le savait bien. La langue chez lui trahissait souvent la conscience qu'elle voulait traduire, et la conscience qu'il avait de sa maladresse faisait que ce brutal devenait souvent timide. Aussi se borna-t-il à dire, sans même regarder Rahel, — il ne l'eût point osé :

— Quoique nous ne soyons pas riches comme Suleiman le Magnifique, il y a toujours un morceau de pain au logis, et nous aimons mieux le donner que de le vendre.

— Cela se trouve mal ! fit Rahel, avec une hauteur plus grande, car moi je n'accepte que ce que j'ai payé.

A ce moment elle revint vers l'aveugle et d'une voix douce comme une musique, et dont les inflexions caressaient l'oreille :

— Père, lui dit-il, en se servant de cette appellation tendre, que, depuis servantes de plus dans ta maison ; que te plaît-il de leur donner ?

Des années, ses lèvres semblaient avoir désappris, tu as maintenant deux — D'abord mangé un morceau — et puis reposez-vous ! dit Osman. Vous avez beaucoup marché aujourd'hui. A chaque jour suffit sa peine. On verra demain à vous trouver quelque occupation ; car les heures sont longues quand elles sont vides.

A ce moment, Ali se rapprocha de sa sœur, à laquelle il n'avait pas fait beaucoup d'attention jusqu'ici, pour lui montrer où se trouvaient tous les petits ustensiles du ménage, dont elle allait avoir maintenant la direction.

Avec la bonne grâce qu'elle savait mettre à toute chose, et un empressement qui doublait encore le prix du service, Rahel aidait son amie à disposer le couvert, qui ne comportait aucune espèce de luxe — la maison d'Osman n'en eût pas fourni les éléments.

Ce premier repas fut un peu contraint. Il était évident qu'Ali gênait tout le monde. On se serait senti beaucoup plus à l'aise s'il n'avait pas été là. Il le comprit ; et bien que la présence de sa sœur et de l'amie de sa sœur donnât plus d'animation et de gaieté à cet intérieur, d'ordinaire si triste, à peine eut-il satisfait son robuste appétit qu'il se leva brusquement, et s'adressant à tout le monde... sans regarder personne :

— Il est temps,